

Information

Kantonsspital Baden AG
CH-5404 Baden

Telefon +41 (0)56 486 31 46
Fax +41 (0)56 486 31 49

www.ksb.ch

Comportement avant et après une opération au KSB

Par votre participation active, vous pouvez contribuer à éviter des effets secondaires désagréables ou des complications, qui peuvent survenir à l'occasion de toutes les anesthésies. Veuillez nous aider à prévenir les incidents en vous conformant aux consignes de sécurité suivantes:

Etre à jeun

Sauf mention contraire, les règles suivantes s'appliquent pour être à jeun:

- Admission le jour de l'opération:
 - ↳ Vous pouvez manger et boire normalement jusqu'à 6 heures avant l'admission.
 - ↳ Jusqu'à 2 heures avant l'admission, vous ne devez boire que des liquides clairs (eau gazeuse/platée, thé sucré/café sans lait/ crème).
 - ↳ Exception: les médicaments prescrits peuvent être pris avec une gorgée d'eau.
 - ↳ Étant donné qu'il peut y avoir des retards imprévus dans le planning des opérations, nous vous conseillons de boire quelques verres d'eau 2 heures avant l'admission pour augmenter votre bien-être avant et après l'opération.
- Admission un jour avant l'opération:
 - ↳ Sauf mention contraire, vous n'avez pas besoin d'être à jeun lors de l'admission.

Médicaments

- Le matin, veuillez prendre vos médicaments conformément à la prescription de votre médecin anesthésiste.
 - S'il y a des changements de médication ou si vous constatez une modification de votre état de santé entre l'entretien préliminaire avec l'anesthésiste et la date de l'opération, veuillez contacter l'anesthésiste au 056 486 31 44.
 - Le jour de l'admission, munissez-vous de tous les médicaments que vous devez prendre.
-
-
-
-

Bijoux et objets de valeur

- Laissez les bijoux amovibles et autres objets de valeur chez vous.
- Si vous emportez des bijoux et des objets de valeur à l'hôpital, vous devrez les enfermer pendant l'opération dans votre coffre-fort personnel, situé dans votre chambre.
- L'électronique de loisir et les équipements divers raccourcissent le séjour à l'hôpital mais on peut les perdre facilement. Choisissez donc soigneusement ce que vous souhaitez emporter à l'hôpital!
- Les lecteurs mobiles (lecteurs MP3, Smartphones en mode avion) peuvent être emportés dans le bloc opératoire en cas d'anesthésie locale. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de perte et de dommages.
- Les piercings peuvent occasionner des brûlures. Si vous pouvez les retirer, veuillez les laisser chez vous, sinon vous devrez attirer l'attention des médecins sur vos piercings. Toute responsabilité est exclue en cas de brûlures ou de perte.

Lunettes/Lentilles de contact et appareils auditifs

- Il est interdit d'emporter les lunettes et lentilles de contact dans le bloc opératoire, sauf en cas de forte déficience visuelle.
- Les appareils auditifs ne peuvent être emportés dans le bloc opératoire qu'en cas d'anesthésie locale.
- Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de perte ou de dommages.

Hygiène

- Veuillez prendre soin de vous avant l'opération (prenez une douche, nettoyage du nombril compris), **mais venez non maquillée et sans crème/lotion pour le corps.**
- Renoncez à porter du vernis à ongles sur au moins un ongle.

Prothèses dentaires

- Pendant l'opération, les prothèses dentaires ou prothèses partielles peuvent se déplacer, provoquer des blessures, être endommagées ou être perdues.
- C'est pourquoi les prothèses dentaires doivent être retirées avant l'opération. Vous pourrez les déposer dans un récipient spécial, portant votre nom, dans le service.

Admission le jour de l'opération

- Veuillez-vous présenter au comptoir «accueil des patients» à l'heure convenue. Là, on vous indiquera le service où vous êtes attendu(e) et où vous serez conduit(e) dans votre chambre.

Avant l'opération

- Le personnel soignant contrôle si vous êtes à jeun et si vous avez pris les médicaments nécessaires.
- Veuillez-vous changer après avoir rangé vos vêtements et ustensiles.
- Vous serez conduit(e) dans le bloc opératoire à l'heure convenue.

Après l'opération

- Après l'opération, vous passerez un certain temps en salle de réveil pour un contrôle permanent. Vous serez transporté(e) dans le service lorsque la pression artérielle et le rythme cardiaque et respiratoire seront stables.
- Veuillez nous informer sans délai si vous ressentez des douleurs ou si vous avez des nausées. Cela s'applique à la fois pour le temps passé en salle de réveil et ensuite dans le service/lors du traitement ambulatoire. Plus vite nous saurons ce que vous ressentez, plus vite nous pourrons réagir.

Règles comportementales après des opérations ambulatoires

- En fonction de l'opération, vous pourrez éventuellement retourner chez vous le jour même.
- L'opération et les effets secondaires des médicaments et produits anesthésiants réduisent provisoirement votre faculté de jugement et votre capacité de réaction. C'est pourquoi il faut tenir compte en particulier de ce qui suit:
 - Laissez votre véhicule motorisé à la maison et ne conduisez en aucun cas un véhicule.
 - Faites-vous raccompagner chez vous par un adulte.
 - Vous ne devez conduire aucun véhicule, ne pas utiliser de machines dangereuses et ne pas boire d'alcool pendant les 24 heures qui suivent votre départ de l'hôpital.
 - Ne prenez aucune décision importante pendant les 24 heures qui suivent votre départ de l'hôpital et ne signez en particulier aucun document qui vous engagerait juridiquement.
 - Renoncez au sport et ne faites pas trop d'efforts physiques pendant un certain temps.

Si des problèmes surviennent une fois chez vous, comme par ex. de fortes douleurs, des nausées, des malaises accompagnés de transpiration et de pâleur ou si vous constatez des saignements, veuillez-vous adresser au médecin de service de la clinique compétente (chirurgie, chirurgie vasculaire, orthopédie, urologie, gynécologie ; joignable via le central téléphonique au numéro 056 486 21 11).

Accord et confirmation

Le /la soussigné(e) confirme avoir lu et compris les directives ci-dessus. Le Kantonsspital Baden AG ne peut pas être rendu responsable des conséquences résultant du non-respect de ces directives.

Baden,
(Date)

.....
(Signature du patient/de la patiente ou du représentant légal)